



Démo à Sèvres

EDITORIAL

SOMMAIRE

EDITORIAL

L'urgence du renouvellement

C de Joncs

FOCUS

Exercice de démocratie aux Bruyères

C Rouaud

DÉPARTEMENT & RÉGION

Berges de Seine, ou la démocratie revisitée

R. Couanon

NATIONAL & INTERNATIONAL

Que fait l'Europe pour nous ?

B Brisson & M Renard

SÈVRES ET L'INTERCO

Concours vs concertation

M Mauvais

UNE NOUVELLE PRÉSIDENCE SUR SÈVRES

Retrouvez les noms des membres de la nouvelle équipe du MoDem à Sèvres

RÉSERVEZ VOTRE DATE

Café Démocrate le 16 mai à 11h30 à Sèvres

PLUS DE DEBAT ?

LE SITE !

www.sevresmodem.com

LE MAIL !

✉ demo@sevresmodem.com

NOUS SOUTENIR

Bulletin de don à nous retourner en page centrale

L'urgence du renouvellement !

Il n'est plus acceptable de rester sur le mode du statu quo. Alors que l'ensemble de notre société appelle à des idées nouvelles, les choix des pouvoirs en place, nationaux comme locaux sont fondés sur des idéologies archaïques. Et ces décideurs refusent d'entendre la voix des concitoyens. Mais ceux-ci vont avoir la possibilité de s'exprimer en choisissant la prochaine Europe.

Depuis plusieurs mois, le MoDem de Sèvres est moteur dans l'organisation de l'expression des concitoyens sur des sujets d'actualité pour notre Ville, tels que l'aménagement des Berges de Seine ou du quartier des Bruyères (lire page 2). Jouant le jeu de la démocratie, c'est de très près que nous avons pu constater les dérives de la majorité menée par l'UMP, en municipalité comme au département.

Pour masquer des choix faits à l'avance, tout est bon : concertation bafouée, information tronquée ou dissimulée... Et ce notamment à l'aide des moyens municipaux et du département (Sèvrien, photographe, sites Internet). Ce boniment, pratique courante des camelots, dénoncé fréquemment par l'opposition, fait, semble-t-il « partie du jeu ».

Il faut dire que l'exemple de l'idéologie au mépris des citoyens vient de haut : maintient coûte que coûte du bouclier fiscal, réforme de l'audiovisuelle appliquée avant même d'être votée (une première !), tentative de passage en force pour la réforme des Universités ou de l'Ecole, pour ne pas parler du « dé-

bat » de la réintégration dans l'Otan (un choix dû aux « successeurs » du Général de Gaulle !),...

Mais l'heure n'est plus « au jeu ». La violence de la situation économique et sociale en France et dans le Monde, appellent un rééquilibrage au profit des personnes, en commençant par le recueil et le respect de l'expression de leurs choix.

Cet indispensable recentrage au profit de l'Humain est au cœur du programme du Mouvement Démocrate pour l'Europe. Et les élections européennes sont une occasion unique de « passer le message » aux pouvoirs en place : il est temps de changer de méthode, temps d'écouter nos concitoyens, de respecter les attentes exprimées, quitte à se déramponner d'une idéologie devenue totalement inadaptée. L'heure est au renouvellement, crédible et construit dans le respect de toutes et tous.

Sur Sèvres, nous sommes vigilants sur ces points. Comme c'est notre rôle dans un parti politique.

Christian De Joncs

Retrouvez ce numéro et de nombreuses autres informations sur notre site : www.sevresmodem.com

Exercice de la Démocratie aux Bruyères

Charles Rouaud
Responsable du Groupe de Travail «Bruyères»

FOCUS

Appliqué aux trois sujets : voirie du Pavé des Gardes, agence municipale et postale, et déchetterie, le discours municipal sur la démocratie locale diffère de la méthode. **Les décisions sont prises en amont de l'information** (puis l'information est présentée comme de la concertation, y compris dans les colonnes du Sèvien, NDLR). C'est ce que notre Maire, fort de son droit, a déclaré sans ambages à la délégation des habitants des Bruyères reçue à l'Hôtel de Ville le 23 février... Il s'en suit qu'il ne consent à des concessions qu'à la marge sur les trois dossiers.

L'aménagement du Pavé des gardes, un gaspillage de 3,1 millions d'euros.

Le pavé des gardes est devenu l'itinéraire de délestage de la grande banlieue de l'ouest parisien. Le projet présenté à la salle polyvalente fin novembre fut accueilli par un tollé, car perçu comme une entrave à la circulation. Nous dénonçons l'implantation des parkings payants dont la demande est faussement attribuée aux commerçants du quartier. Le maintien des pistes cyclables le long de la RD181, résulte d'une interprétation aveugle de directives départementales et ignore la réalité des déclivités. La **suppression d'une voie en direction de Chaville et d'une bretelle de dégagement** au rond-point conduiront à l'engorgement du rond-point des Bruyères. A la demande de surseoir à ce projet, la réponse du Maire a été : « il est prêt et a été adopté par la majorité des riverains ». **Lesquels**, puisqu'il n'y a pas eu de concertation préalable ? Seule concession : « OK pour des liaisons entre les pistes cyclables, notamment avec celle qui longe la N.118 ».

La réduction des horaires de l'Agence municipale et postale, perçue comme un déni d'équité sévrienne par les quatre mille habitants du quartier est maintenue. Maigre consolation accordée, l'obtention du décalage des horaires.. Désormais l'agence serait ouverte le mercredi soir jusqu'à 19 heures afin de permettre aux actifs de retirer colis et recommandés.

Devrait-on accepter, après avoir assisté au délitement du petit commerce, que l'antenne de la Mairie ferme ? Sa disparition porterait un coup sévère à la fréquentation de la supérette Coccinelle. Là aussi, nous dénonçons le manque total de concertation en amont qui a abouti à la réalisation d'une pétition ; à ce jour elle a déjà recueilli 400 signatures.

Le principe de la Déchetterie majoritairement bien accueilli par les représentants du quartier, illustre l'esprit écologique et citoyen des habitants des Bruyères. Nous prenons acte qu'elle sera **gardée** pour éviter les dépôts sauvages, et espérons que ses abords immédiats resteront propres. Cependant, nous regrettons sa proximité avec les commerces de bouche et, telle qu'elle est située -sur l'axe Chaville/Meudon- il est à craindre que le dépôt des déchets n'engorge davantage encore la circulation déjà rendue difficile par un projet peu adapté au rond-point des Bruyères...

En conclusion, il semble que la seule solution réside dans l'organisation d'une nouvelle réunion avec les services de la Mairie, afin de **mettre en place une véritable concertation en lien avec tous les Sévriens, directement concernés par ces aménagements.**

RD7/berges de Seine, ou la démocratie participative revisitée

Rémy Couanon
Responsable du Groupe de Travail « Urbanisme »

DÉPARTEMENT & RÉGION

On connaît en général les limites de la volonté affichée par certains partis politiques devant la démocratie directe. Etant réalisées dans un cadre bien défini, les concertations préalables et enquêtes publiques, alors qu'elles devraient être des exemples de démocratie, en sont souvent un exemple caricatural. Voici donc que le **Conseil Général** a approuvé le projet (option 1) d'aménagement des berges de Seine entre Sèvres et Issy-les-

Moulineaux, transformant la RD7 en une deux fois 2 voies (vieux rengaine de plus de 10 ans). Une version largement contestée par les milliers de personnes qui se sont exprimées dans les registres en Mairie durant la concertation préalable, et qui à **plus de 90% étaient favorables à l'option 3** proposée par les associations : une voie voitures et une voie cyclistes (2 fois une voie et demi). Nous avons eu déjà l'occasion d'explicitier dans ces colonnes notre point de vue sur ce sujet.

Et évidemment, comme on en a l'habitude avec l'UMP, **la com. joue à fond** : pas un mot sur les voix qui se sont exprimés en Mairie, et sur le site Internet d'information de la concertation (www.vallee-rive-gauche.fr), mais un sondage d'opinion largement orienté, où seulement 19% des personnes interrogées disent connaître le contenu du projet, et un tiers utiliser régulièrement la RD7 ! **Les colonnes même du Sèvrien**, dans son numéro 119 de février 2009, page 8, colonne de gauche, renvoient sur sondage du Conseil Général en le présentant comme le résultat de la concertation des citoyens !

Par contre, les résultats de la concertation ont été annoncés à l'assemblée départementale le 27 mars, en même temps qu'un vote qui entérine dans la foulée le **projet choisi à l'avance par le Conseil Général (option 1, 4 voies)**, et va ainsi à l'encontre de l'écrasante majorité qui s'est exprimée lors de la concertation.

Autrement dit : je monte mon projet, ce sera comme ça et pas autrement, et après on peut discuter... **Cela ne vous rappelle rien ?**

Mais ne baissons pas les bras ! Avec les associations et les nombreux représentations politiques opposées à cette 2 fois 2 voies, nous appelons à une mobilisation et une vigilance de chacun afin de faire respecter l'expression majoritaire des citoyens. Tout n'est pas joué et on ne peut éternellement piper les dés sans que personne ne s'en rende compte... Il convient donc de changer la donne, **notamment à l'occasion de l'enquête d'utilité publique qui va s'ouvrir mi-2009.**

Que fait l'Europe pour moi ? *Brigitte Brisson Responsable du Groupe de Travail « Europe »* *Michel Renard, Conférence Nationale*

NATIONAL

C'est une question que l'on se pose souvent et à laquelle on n'a pas toujours d'éléments de réponse. Pourtant, les décisions européennes impactent notre vie quotidienne sans que l'on y prête attention, tant sur le plan de la sécurité, de la prospérité ou de l'éducation, dans une zone du monde où la paix nous semble aujourd'hui aller de soi.

A l'heure où se prépare la campagne des élections européennes, nous avons pensé qu'il était bon d'en savoir un peu plus. Voici donc quelques réponses concrètes.

1. LA PAIX

En créant l'Union Européenne, les Nations se sont de facto engagées à **maintenir la paix que les Européens n'avaient jamais connue dans les siècles précédents** ; elle a notamment permis le rapprochement entre la France et de l'Allemagne.

2. LA SÉCURITÉ

De nombreux domaines font l'objet de mesures de sécurité.

- *La protection des travailleurs avec une harmonisation des mesures concernant les travailleurs européens :*

* Création de la **Confédération européenne des syndicats.**

* Elaboration d'une Directive concernant la **protection des travailleurs.**

* Incorporation de **nouveaux droits sociaux** dans le chapitre « Solidarité » de la charte des droits fondamentaux du Traité de Nice tels que : le droit de grève, le droit à l'information et à la consultation des travailleurs, le droit à concilier la vie familiale et la vie professionnelle, le droit aux prestations de sécurité sociale et aux services sociaux à l'intérieur de l'UE.

*Création d'un Fonds Social Européen (5 milliards € ; 4,5 M de bénéficiaires) destiné à l'aide à l'emploi.

- *La Santé*

- * Création d'un système de **traçabilité** qui permet pour chaque **produit d'élevage en Europe**, comme les œufs ou la viande, d'identifier le pays et l'exploitation d'où il provient.
- * Création d'une **Agence Européenne** qui veille à la mise sur le marché des **médicaments** (pharmacovigilance).
- * Création de la **carte de santé Amélie**.
- * Système de **veille et d'alerte pour les maladies infectieuses** (grippe, S.R.A.S, sida...)
- *La protection du consommateur*
 - * Création d'un système de **sécurité alimentaire**.
 - * Création des normes de **protection du consommateur** (normes en matière de *jouets*, par exemple).
- *La protection de l'environnement*
 - * Création de l'**Agence de Sécurité Maritime** (contrôle des navires dans les ports...).
 - * Obligation en matière de **recyclage et de réduction de déchets**.
 - * Elaboration du **Règlement Reach** (2007) qui **fait porter à l'industrie la responsabilité** d'évaluer et de gérer les risques liés aux **produits chimiques**.
- *La qualité de l'eau*
 - * **Lutte** contre le déversement de **produits toxiques**, établissement de **normes** concernant l'**eau potable, obligation** de l'installation du «**tout à l'égout**».
- *La sécurité dans les transports*
 - * Création de l'**Agence Européenne de Sécurité Aérienne**.
 - * Lancement d'un programme européen de **satellites pour la navigation** (Galiléo).
- *La protection des frontières*
 - * Création de « l'espace Schengen » et l'arrêt des contrôles aux frontières **pour les membres de l'UE**.
 - * Création **d'Europol** pour le renforcement de la lutte contre la **criminalité** (notamment le trafic de drogues et le terrorisme) et de la lutte contre l'**immigration clandestine**.

3. LA PROSPÉRITÉ

L'Europe est une des deux régions les plus prospères du monde et elle essaie d'uniformiser son développement au sein des pays membres.

* Création du Fonds Européen de Développement Régional (**FEDER**) pour renforcer la **solidarité** entre régions riches et régions pauvres.

* Création de la politique agricole commune (**PAC**), assurant aux européens **l'indépendance de leurs approvisionnements et la sécurité de leur alimentation**.

Cette politique se tourne aujourd'hui vers la **conservation des terroirs** et la protection d'une civilisation rurale en mesure de maintenir la diversité des paysages.

* Création d'une monnaie commune : l'Euro.

* Instauration de critères de convergence visant à **réduire le poids de la dette** dans chaque pays membre.

4. LA CULTURE ET L'ÉDUCATION

* Création **d'Erasmus** permettant à tous les **étudiants européens** de faire des études dans un autre pays.

* Traduction d'**auteurs européens**.

* Bibliothèque numérique européenne.

* Lancement du projet ECHO pour le financement des actions humanitaires dans le monde.

* Mise en place de règles de sécurité sur Internet pour les enfants.

Alors : que fait l'Europe pour moi ? Est-ce encore une question pour vous ? Si c'est le cas, n'hésitez pas à vous informer davantage en consultant nos fiches Europe sur le blog du Modem de Sèvres (www.sevresmodem.com) qui vous présentent les Institutions européennes et prochainement l'Europe sociale et celle du développement durable.

Fusion des Intercos : concertation demandée, concours proposé

Marc Mauvais

Vice-Président, Conseiller Départemental

SÈVRES ET L'INTERCO

Tous nos concitoyens (conseillers municipaux inclus) ont été mis devant le fait accompli pour le projet de fusion des communautés d'agglomérations « Val de Seine » et « Arc de Seine ». **Défenseurs acharnés de la démocratie locale**, nous nous apprêtons à écrire un nouvel article pour dénoncer l'absence de concertation, lorsque nous avons découvert « Le Concours » qui va permettre à tous les citoyens des sept communes concer-

nées de **trouver le nom de la nouvelle communauté**. La démocratie locale est sauvée, tous les citoyens auront eu l'occasion de s'exprimer.

Nous attendons avec impatience la nature des concours qui vont palier au défaut de concertation pour les projets de réaménagement des bords de Seine (RD7) et du quartier des Bruyères...

SAVE THE DATE

Dans le cadre des prochaines élections européennes, nous vous invitons à un :

Café Démocrate (débat ouvert à toutes et tous)

Notamment en présence de
Christophe Ginisty, Candidat Européen
Président d'*Internet Sans Frontières*

autour du thème :

Quels axes de développement pour la prochaine Europe?

Le samedi 16 mai

À 11h30 (ce sera donc un apéritif démocrate)

Retrouvez le lieu de ce débat, qui sera précisé sur notre site : www.sevresmodem.com

Une nouvelle Présidence à votre écoute

MOUVEMENT DÉMOCRATE DE SÈVRES

Après plusieurs années à la tête de la Section de Sèvres, Laurence Rossi, Conseillère Municipale bien connue des Sèvriens a passé le relais à une nouvelle équipe d'animation de la Section de Sèvres du MoDem. Le MoDem de Sèvres remercie Laurence, qui reste membre du Bureau pour accompagner la nouvelle Présidence dans son action. Cette nouvelle Présidence est composée de :

- Jean-Denis Cornillot, Président
- Elisabeth Bru, vice-présidente en charge de la Logistique
- Frédéric Meurou, vice-président, Trésorier
- Marc Mauvais, vice-président en charge de la Communication
- Michel Renard, vice-président, Secrétaire Général

Pour joindre l'un de ces responsables, rien de plus simple, adressez-lui un mail à : presidence@sevresmodem.com.

Rejoignez-nous ou Soutenez-nous !

Formulaire de contact

1. Vous souhaitez agir pour votre Ville, prendre part à la construction d'un cadre politique différent pour notre pays, préparer l'avenir de vos enfants ? **Alors rejoignez-nous, venez prendre des responsabilités au sein du Mouvement Démocrate!**

Bulletin d'adhésion à remplir pour adhérer au Mouvement Démocrate, et à nous le retourner accompagné de votre règlement par chèque, **à l'ordre de l'ANF Mmouvement Démocrate.**

Prénom :

Nom :

Adresse :

Téléphone :

E-mail :

Le montant de votre cotisation est libre, vous la fixez vous-même en fonction de vos revenus, **à partir de 20€**. En cas de **situation financière difficile** (RMI, chômage...), la cotisation est ramenée à **5€**.

• **J'adhère** ou je renouvelle mon adhésion au Mouvement Démocrate et je verse une cotisation de :

.....€ - dont 66% de réduction fiscale (*).

• **J'accepte** de recevoir à l'adresse électronique indiquée ci-dessus des informations concernant le Mouvement Démocrate : **Oui Non**

• **Je signe :**

Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

2. Vous voulez **soutenir** notre **action** mais vous n'avez pas le temps de vous investir au Mouvement Démocrate ? **Faites un don**

a. Soit en demandant à être contacté avant de faire un don (réservé aux personnes physiques)

Oui, je veux être contacté(e), avant de faire un don au Mouvement Démocrate :

Prénom :

Nom :

Adresse :

Téléphone :

E-mail :

b. Soit en faisant directement un don (réservé aux personnes physiques, dans la limite de 7 500€/an))

- Indiquez-nous vos coordonnées dans le formulaire ci-dessus
- Accompagnez-le du chèque de votre don à l'ordre de **ANF Mouvement Démocrate**
- Retournez le tout à l'adresse indiquée ci-dessous.

Cotisation et dons donnent droit à une réduction fiscale de 66% (dans la limite de 20% du revenu imposable).

Correspondance à nous retourner :

MD Sèvres, c/o Mathias-Bru, 5, Rue Théodore Deck, 92310 Sèvres),